

## Principaux indicateurs d'opacité financière

### 7 : Enquête 2009 de TJN

#### Qu'est-ce qui est ici mesuré ?

Cet indicateur définit si un pays ou un territoire a participé à l'enquête 2009 de Tax Justice Network (TJN). En janvier / février 2009, le secrétariat international de TJN a envoyé, par courrier recommandé, deux questionnaires à chacun des 60 pays objet du contrôle<sup>1</sup>. Un questionnaire a été adressé à l'[Autorité des marchés financiers \(AMF en France ; FSA en anglais\)](#), ([veuillez cliquer ici pour obtenir une copie](#)) du pays, tandis qu'un autre visait à recueillir des informations auprès de la [Cellule de renseignement financier \(CRF\)](#), ([veuillez cliquer ici pour obtenir une copie](#)) de chaque pays ou territoire contrôlé. Les Autorités de régulation des marchés financiers ont pour habitude de réguler l'activité des banques, des marchés des valeurs et des compagnies d'assurance. Les Cellules de renseignement financier sont responsables des enquêtes en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Lorsque les deux organismes d'un même pays ou territoire ont répondu à notre questionnaire, nous avons considéré cette participation comme un signe d'ouverture et comme un désir d'améliorer la transparence financière. Lorsque seulement un des deux organismes a répondu, nous avons octroyé au pays ou au territoire en question une note moyenne. La lettre d'accompagnement du questionnaire expliquait clairement que la participation à l'enquête entrerait en compte dans la constitution de notre indice.

#### Pourquoi est-ce important ?

L'absence de données publiées concernant le secteur financier est le problème central du secret bancaire. A moins que le détail des cadres juridiques et institutionnels d'un pays ou territoire ne soit publié de façon accessible, ces législations et réglementations deviennent l'affaire d'une poignée d'experts qui ne font que « privatiser » la réglementation économique dans leur propre intérêt, en s'octroyant le monopole des connaissances de ce système. De plus, les évaluations indépendantes de l'efficacité d'un régulateur financier sont soit impossibles à réaliser, dans ce cas, soit elles obéissent aux conditions des régulateurs eux-mêmes. Elles peuvent aussi être réalisées de manière opaque, comme c'est le cas, par exemple, du processus d'évaluation par le FMI.

Le public ne sait donc souvent rien de la vraie nature des activités développées dans son pays / territoire. Cependant, il doit être en mesure de comprendre quel type d'activité économique a lieu (ou est censé avoir lieu) dans chaque pays ou territoire,

---

<sup>1</sup> A l'exception de l'Autriche et de la Belgique, en raison de l'utilisation d'une liste préliminaire tronquée des pays ou territoires opaques.

sans être confronté à une opacité ou à une complexité délibérément créées, ou à un mélange des deux.

Parce qu'il est difficile de discerner les pays ou territoires qui créent l'opacité et le secret de manière délibérée, nous suggérons que la participation des régulateurs d'un pays ou territoire à une enquête posant des questions claires et directes concernant la structure fiscale et juridique / administrative du secteur financier d'un pays ou territoire constitue un bon test de départ pour identifier un engagement minimum vers une plus grande transparence financière.

Considérons, par exemple, les réglementations sur les banques fictives. Depuis que les évaluations des régimes de lutte contre le blanchiment d'argent menées par le FMI n'ont plus à être publiées, peu d'informations restent à la disposition des clients et des régulateurs financiers pour évaluer les risques auxquels ils ont confrontés lorsqu'ils tissent des relations de banques correspondantes avec des tiers. C'est la raison pour laquelle, entre autres, nous avons demandé, dans notre questionnaire, si le pays ou le territoire considéré disposait d'une législation visant à interdire les relations de banques correspondantes avec les banques fictives à l'étranger. Nous avons également demandé à disposer d'une copie de la réglementation en question.

Un autre exemple est l'existence d'exigences légales qui facilitent l'application de la loi et le recouvrement de l'impôt. Par exemple, il est utile à une administration fiscale donnée de savoir s'il est permis ailleurs d'enregistrer des trusts et / ou des fondations en tant que bénéficiaire effectif, parce que cela lui permettra ensuite d'évaluer plus précisément les coûts et les bénéfices escomptés d'une éventuelle demande de renseignements, et donc de mieux allouer les ressources qu'elles attribuent aux demandes d'informations fiscales.

Les autorités chargées de l'application de la loi et du recouvrement de l'impôt ont besoin d'informations pour accomplir leur devoir. Le public doit avoir accès à des informations claires, que ce soit pour pouvoir évaluer les risques qui pèsent sur le consommateur et le marché, ou pour mener des recherches. La participation à une enquête et l'autorisation de la publication des résultats est une indication que l'importance de la transparence financière est au moins reconnue a minima.

### **Quels sont les crimes susceptibles de se cacher derrière la non-participation à l'enquête de TJN ?**

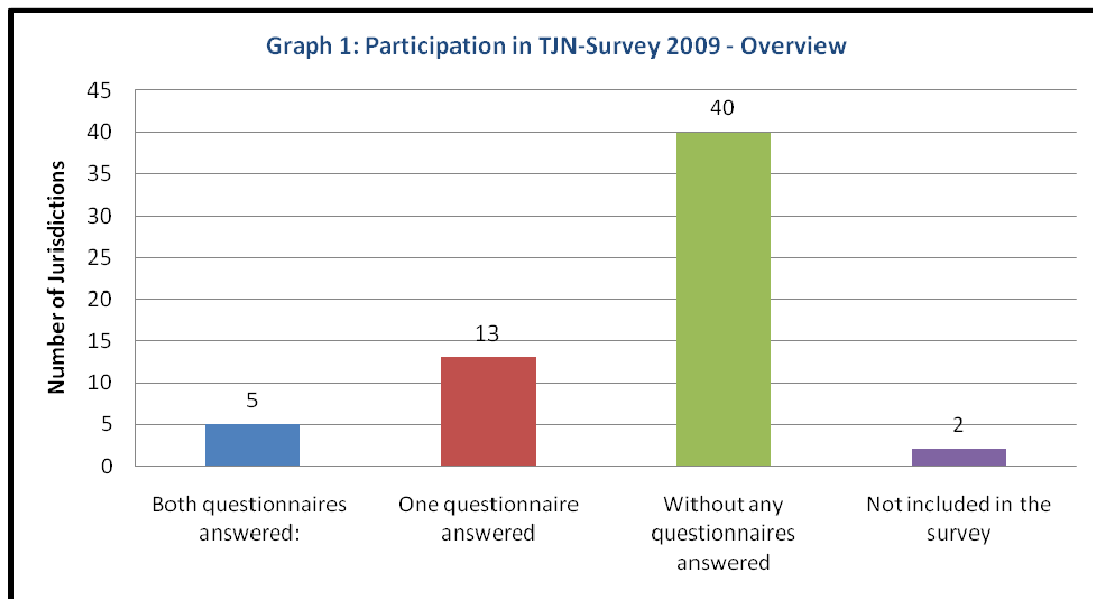
Le simple fait de ne pas prendre part à l'enquête ne peut être strictement considéré comme symptomatique d'une d'activité criminelle. Cependant, étant donné que la participation indique une reconnaissance a minima de l'importance de la transparence financière, tandis que la non-participation peut être considérée comme une résistance à la transparence financière, aussi infime soit-elle, les conclusions correspondantes peuvent facilement être tirées. Il est notamment justifié de déduire que les pays ou territoires refusant de prendre des mesures de transparence, aussi infimes soient-elles, encouragent potentiellement *tous* les types de crimes financiers

associés à la non-transparence. Ces crimes incluent tous les cas de fraude fiscale perpétrés par des individus, la fraude financière, la violation des règles de concurrence, le non-paiement de pensions alimentaires, la banqueroute frauduleuse, la dissimulation des manœuvres de corruption, le crime organisé (notamment le trafic de drogue), le trafic d'armes illégal, le trafic d'être humains, le blanchiment d'argent et les activités d'espionnage illicites.

### Présentation générale des résultats

**Tableau 1 : Participation à l'enquête 2009 de TJN – Présentation générale**

Nombre de pays ou territoires ayant répondu aux deux questionnaires	5
Nombre de pays ou territoires ayant répondu à un questionnaire	13
Nombre de pays ou territoires n'ayant répondu à aucun questionnaire	40
Nombre de pays ou territoires non inclus dans l'enquête	2



(légendes :

Participation à l'enquête 2009 de TJN – Présentation générale

Nombre de pays ou territoires

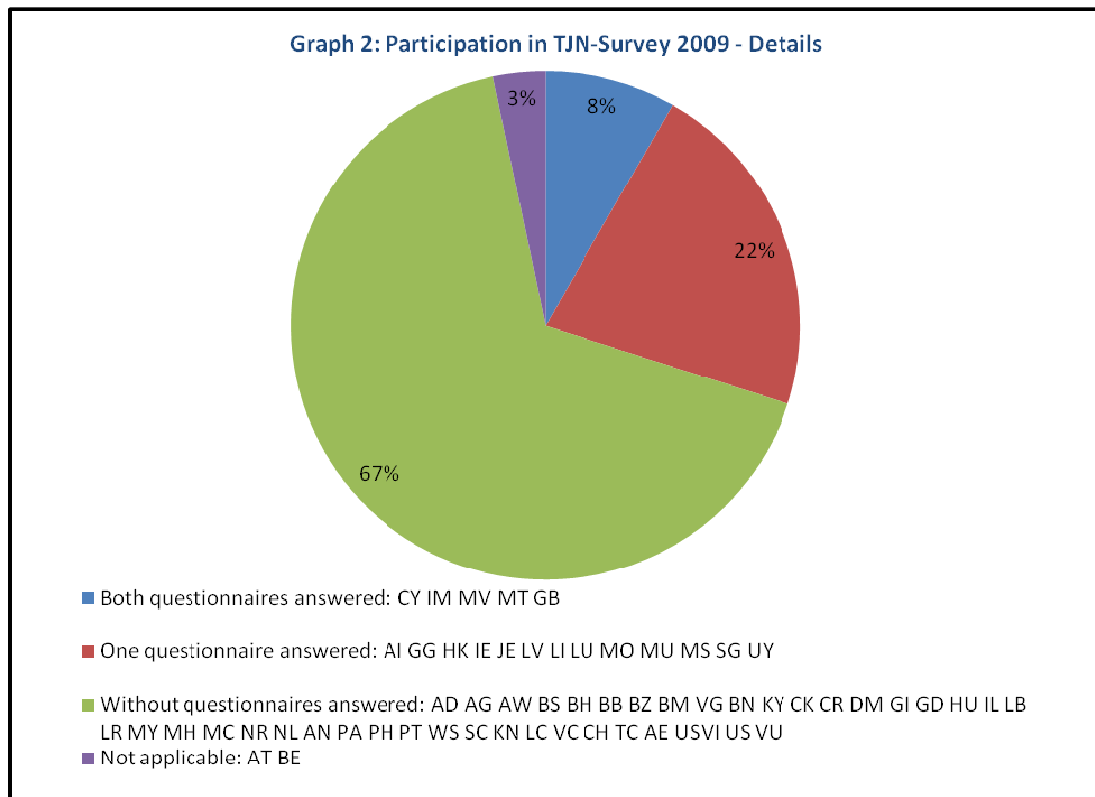
Réponse aux deux questionnaires

Réponse à un questionnaire

Réponse à aucun questionnaire

Non inclus à l'enquête)

Détail des résultats



(légendes :

Participation à l'enquête 2009 de TJN – Détail

Réponse aux deux questionnaires

Réponse à un questionnaire

Réponse à aucun questionnaire

Non applicable)

**Tableau 2 : Participation à l'enquête 2009 de TJN – Détails : Nombre de questionnaires ayant fait l'objet d'une réponse (sur 2 questionnaires)**

ID	Pays ou territoire	IS O		ID	Pays ou territoire	ISO	
1	Andorre	AD	Aucun	3	Liechtenstein	LI	Un
2	Anguilla	AI	Un	3			
3	Antigua et Barbuda	AG	Aucun	2	Luxembourg	LU	Un
4	Aruba	AW	Aucun	3			
5	Autriche	AT	N.A.	3	Macao	MO	Un
6	Bahamas	BS	Aucun	4	Malaisie (Labuan)	MY	Aucun
7	Bahreïn	BH	Aucun	3			
8	Barbade	BB	Aucun	5	Maldives	MV	Deux
9	Belgique	BE	N.A.	3			
0	Belize	BZ	Aucun	6	Malte	MT	Deux
1	Bermudes	BM	Aucun	3			
1	Iles vierges britanniques	VG	Aucun	7	Iles Marshall	MH	Aucun
2	Brunei	BN	Aucun	3			
3	Iles Caïmans	KY	Aucun	8	Maurice	MU	Un
4	Iles Cook	CK	Aucun	3			
5	Costa Rica	CR	Aucun	9	Monaco	MC	Aucun
6	Chypre	CY	Deux	4			
7	Dominique	DM	Aucun	0	Montserrat	MS	Un
8	Gibraltar	GI	Aucun	4			
9	Grenade	GD	Aucun	1	Nauru	NR	Aucun
0	Guernesey	GG	Un	4			
1	Hong Kong	HK	Un	2	Pays-Bas	NL	Aucun
2	Hongrie	HU	Aucun	3	Antilles néerlandaises	AN	Aucun
3	Irlande	IE	Un	4			
4				4	Panama	PA	Aucun
				5			
				4	Philippines	PH	Aucun
				4			
				6	Portugal (Madère)	PT	Aucun
				4			
				7	Samoa	WS	Aucun
				4			
				8	Seychelles	SC	Aucun
				4			
				9	Singapour	SG	Un
				5			
				0	St-Kitts-et-Nevis	KN	Aucun
				5			
				1	Ste Lucie	LC	Aucun
				5			
				2	St-Vincent-et-Grenadines	VC	Aucun
				5			
				3	Suissed	CH	Aucun
				5			
				4	Turks et Caïcos	TC	Aucun

25	Ile de Man	IM	Deux	55	Emirats Arabes Unis (Dubai)	AE	Aucun
26	Israël	IL	Aucun	56	Royaume-Uni (Ville de Londres)	GB	Deux
27	Jersey	JE	Un	57	Uruguay	UY	Un
28	Lettonie	LV	Un	58	Iles vierges américaines	USVI	Aucun
29	Liban	LB	Aucun	59	Etats-Unis (Delaware)	US	Aucun
30	Liberia	LR	Aucun	60	Vanuatu	VU	Aucun